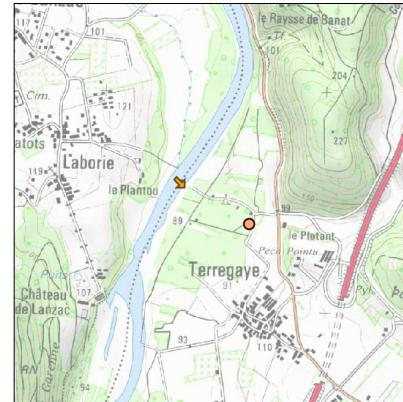
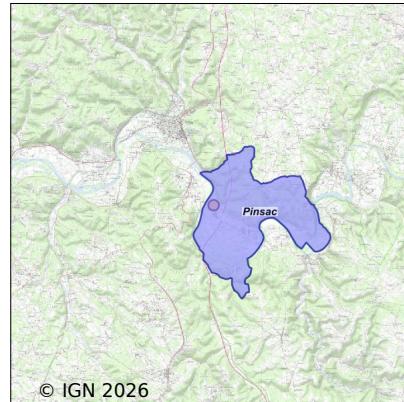


Système d'assainissement 2023

PINSAC (TERREGAYE)

Réseau de type Séparatif



Station : PINSAC (TERREGAYE)

Code Sandre	0546220V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE PINSAC
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	juin 1986
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	500 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	30 Kg/j
Charge nominale DCO	60 Kg/j
Charge nominale MES	45 Kg/j
Débit nominal temps sec	75 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Décantation physique, Lit bactérien, Filtres à sables
Filières BOUE	File 1: Lits de séchage
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	581 288, 6 419 612 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Dordogne

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

36% de Pinsac depuis 2002

Observations SDDE

Système de collecte

Nombre de raccordés :

Une trentaine d'abonnés dont un camping avec 65 emplacements, ce qui représente en moyenne environ 80 EH.

Fonctionnement :

Le comportement du réseau de collecte n'appelle aucune remarque particulière.

Station d'épuration

Remplissage :

En moyenne sur l'année, le remplissage hydraulique est d'environ 185 EH, soit 37 % de la capacité de l'installation, calculé à partir du temps de fonctionnement des pompes du poste de relevage (débit des pompes : 20 m³/h). Durant 1 mois de l'année, avec la fréquentation du camping, la charge hydraulique peut atteindre 50 % de la capacité nominale soit 250 EH.

La charge organique moyenne des 3 dernières mesures d'autosurveillance est de l'ordre de 110 EH, soit 22 % de la capacité des ouvrages. La mesure de 2022 n'est pas prise en compte car les charges paraissent surestimées.

Entretien :

L'entretien des ouvrages est convenable. Le carnet d'exploitation est bien complété.

Fonctionnement :

La qualité du rejet est difficile à sécuriser et, lors de la mesure d'autosurveillance, elle ne respectait pas les exigences réglementaires pour les paramètres MES, DCO et DBO5.

On peut cependant noter que les bassins d'infiltrations apportent un complément de traitement qui permet d'assurer la protection du milieu.

Les ouvrages sont vieillissants, les cloisons de séparation entre la zone de décantation et la zone de digestion ne sont plus fonctionnelles. De plus, le canal de sortie est fissuré et tout leffluent traité ne passe pas par le seuil triangulaire.

D'après l'expertise, la fissure dans l'angle de l'ouvrage est liée à un problème de réalisation (insuffisance de ferraillage ou défaut de positionnement des armatures) qui peut être traité par plusieurs méthodes décrites dans le rapport (injection, colmatage ou calfeutrement). Dans l'attente de ces travaux, un suivi de l'évolution de la fissure avec une jauge peut être mis en place. Cet ouvrage semble donc pouvoir être conservé encore quelques années.

Autosurveillance :

La mesure d'autosurveillance est réalisée tous les ans par le SYDED. Les analyses sont effectuées par un laboratoire indépendant agréé.

Pour l'année 2023, la mesure est jugée représentative du fonctionnement habituel de l'installation.

Impact visible sur le milieu récepteur :

Aucun impact visible sur le milieu récepteur car infiltration totale du rejet.

Usages sensibles en aval du système d'assainissement :

Pratique des loisirs aquatiques sur la Dordogne.

Sous produits

Production théorique : (ratio : 240 l/EH/an et concentration des boues à 40 g/l)

En absence de la consommation en eau potable, il n'est pas possible dévaluer la production théorique.

Production réelle :

La production réelle mesurée à partir des hauteurs de boues dans le décanteur est de l'ordre de 13 m³/an.

Fonctionnement :

Pas dévacuation en 2023. Il est toujours conseillé de continuer dévacuer les boues sur le lit de séchage pour réduire le volume stocké dans le décanteur digesteur.

Une seule évacuation a été réalisée le 13/10/2022. 7,84 m³ à 254 g/l ont été évacués pour être éliminés en compostage. La quantité évacuée est de 1,99 de TMS.

Il est conseillé de réaliser une évacuation d'environ 10 m³ vers les lits de séchage avant la période estivale.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	27,1 m ³ /j	36 %			27,1 m ³ /j	
DBO5	10 Kg/j	33 %	370 mg/l	88 %	1,2 Kg/j	45 mg/l
DCO	18,2 Kg/j	30 %	670 mg/l	77 %	4,2 Kg/j	154 mg/l
MES	6,8 Kg/j		250 mg/l	82 %	1,2 Kg/j	46 mg/l
NGL	3,3 Kg/j		122 mg/l	23,3 %	2,5 Kg/j	94 mg/l
NTK	3,3 Kg/j		122 mg/l	26,3 %	2,4 Kg/j	90 mg/l
PT	0,3 Kg/j		12,2 mg/l	3 %	0,3 Kg/j	11,8 mg/l

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

- ... à la collecte des effluents Non
- ...à l'atteinte des performances européennes Non
- ...à l'autosurveillance Non
- ...à l'exploitation des ouvrages Non
- ...à la production des boues Non
- ...à la vétusté Non
- ...à la destination des sous-produits Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0546220V001>